

ACTION URGENTE

CHINE. DES DÉFENSEURS DES DROITS DU TRAVAIL TOUJOURS DERRIÈRE LES BARREAUX

En Chine, quatre défenseurs des droits du travail ont été arrêtés, pour des raisons qui seraient uniquement le résultat de leurs actions légitimes en faveur des droits des travailleurs dans la province du Guangdong, dans le sud-est de la Chine. Deux défenseurs des droits des travailleurs qui étaient en détention avec eux ont depuis été libérés.

Le 10 janvier, **Zeng Feiyang**, directeur du Centre des travailleurs de Panyu et l'un des défenseurs des droits des travailleurs les plus influents, ainsi que les militants **Zhu Xiaomei** et **Meng Han**, ont été inculpés de « rassemblement d'une foule en vue de troubler l'ordre public ». Le militant **He Xiaobo** a été inculpé de détournement de fonds. Ils étaient tous en détention depuis le 4 décembre, tout comme **Deng Xiaoming** et **Peng Jiayong**, qui ont été libérés le 10 janvier, et **Tang Jian**, dont on ne connaît ni le lieu de détention, ni le statut au regard de la loi.

Zeng Feiyang, Zhu Xiaomei et Meng Han sont détenus dans le Centre de détention n°1 de la ville de Guangzhou, tandis que He Xiaobo se trouve dans le Centre de détention du district de Nanhai, à Foshan. Aucun d'entre eux n'a pu consulter son avocat depuis son arrestation, ce qui constitue une violation de la législation chinoise.

L'arrestation et la détention de ces personnes s'inscrivent dans le cadre d'une répression visant le mouvement de défense des droits des travailleurs dans la province du Guangdong, sur fond de tensions sociales croissantes dans la région. Trente-trois autres militants ont été interrogés dans le cadre de cette répression, puis libérés. Les médias officiels semblent mener une campagne de dénigrement contre les militants. Plusieurs de ces médias les accusent d'inciter les travailleurs à entrer en grève et d'accepter des fonds d'organisations étrangères.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Zeng Feiyang, Zhu Xiaomei, He Xiaobo, Meng Han et Tang Jian immédiatement et sans condition ;
- demandez-leur de révéler immédiatement où se trouve Tang Jian, ainsi que son statut au regard de la loi ;
- en attendant ces libérations, priez les autorités d'autoriser ces personnes à avoir librement et régulièrement accès à leurs familles et leurs avocats, et de veiller à ce qu'elles ne soient pas soumises à des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 14 MARS 2016 :

Procureur général du parquet populaire
de la province de Guangdong :
Procurator-General of Guangdong
Guangdong Provincial People's
Procuratorate
Huaqianglu, Tianhequ,
Guangzhou, Guangdong Province
Chine

Tél. : +86 20 8711 8999 (en chinois)

Formule d'appel : Dear Procurator
General, / Monsieur le Procureur,

Directeur :
Li Chunsheng
Guangdong Provincial Public Security
Department
No. 97 Huanghualu
Guangzhou City, Guangdong Province
Chine

Courriel : xf@gdga.gov.cn,

info@gdga.gov.cn

Formule d'appel : Dear Director, /

Monsieur le Directeur,
Copies à :

Premier ministre:
Li Keqiang Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie, Xichengqu,
Beijingshi 100017,
Chine
Fax : +86 10 65961109 (via le ministère
des Affaires étrangères)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule de politesse Salutation

AMNESTY
INTERNATIONAL



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 281/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/3089/2015/fr/>

ACTION URGENTE

CHINE. DES DEFENSEURS DES DROITS DU TRAVAIL TOUJOURS DERRIERE LES BARREAUX

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La province industrielle du Guangdong, située dans le sud-est de la Chine, est surnommée « l'usine du monde », en raison des très nombreuses usines qui y sont implantées et qui constituent les chaînes d'approvisionnement des principales industries mondiales comprenant le textile, l'électronique, les biens de consommation et les jouets.

Ces dernières années, la Chine a promulgué une loi et des réglementations visant à protéger les droits des travailleurs, mais elles ne sont guère appliquées. Les syndicats indépendants sont interdits et la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC) est la seule organisation autorisée à représenter les travailleurs en Chine. Les syndicats affiliés à la FNSC au niveau de l'entreprise sont souvent contrôlés par la direction des usines, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour protéger les intérêts des travailleurs.

Ces dernières décennies, de nombreuses ONG défendant les droits du travail ont été fondées dans le but d'aider les travailleurs à protéger leurs droits. Zeng Feiyang, actuellement en détention, a fondé son ONG en 1998. Si les ONG qui défendent les droits du travail subissent parfois le harcèlement des autorités et se heurtent à une certaine résistance des usines locales, elles sont dans une large mesure tolérées, voire encouragées, par les gouvernements locaux et provinciaux, qui reconnaissent leur capacité à consolider la stabilité sociale en aidant les travailleurs grâce à des formations en droit, à des actions en justice, à des aides pour les accidents du travail, et en fournissant des services sociaux.

Cependant, depuis au moins un an, les défenseurs des droits du travail sont en butte à un harcèlement croissant, et même à des menaces et agressions physiques, sur fond de ralentissement économique de la Chine et de délocalisation de nombreuses usines, qui quittent la province du Guangdong en raison des coûts plus élevés. China Labour Bulletin, un groupe de défenseurs basé à Hong Kong, a enregistré 301 grèves en Chine en novembre, un chiffre record. Au total, 56 grèves ont eu lieu dans la province du Guangdong, à savoir plus du double du nombre de grèves dans les autres provinces.

La répression qui vise les ONG défendant les droits des travailleurs fait suite à une répression sans précédent menée depuis l'été 2015 contre les avocats et les militants, dans le cadre de laquelle plus de 250 personnes ont été prises pour cible, dont 18 ont été arrêtées officiellement.

Noms : Zeng Feiyang (h), Zhu Xiaomei (f), He Xiaobo (h), Peng Jiayong (h), Meng Han (h), Deng Xiaoming (h), He Minghui (h) et Tang Jian (h)
Hommes et femme

Action complémentaire sur l'AU 281/15, ASA 17/3346/2016, 1er février 2016